

Un virus vous force à jouer à un jeu vidéo pour débloquer votre ordinateur



Au lieu d'honorer une demande de rançon, les victimes de ce logiciel malveillant doivent se procurer un jeu vidéo et atteindre un certain score en « mode dément » pour récupérer leurs données.

par Jamal El Hassani

Voilà la preuve que certains hackers nuisent à leur prochain dans le simple but de s'amuser. Un pirate a créé un logiciel de rançon assez original et qui ne lui rapportera pas un sou. Habituellement, les « ransomware » ou rançongiciels, sont des programmes qui chiffrent toutes les données présentes sur un appareil électronique, les rendant inaccessibles. Pour récupérer ses données, la victime doit payer, sans quoi les pirates menacent souvent de les détruire.

Mais finalement, l'argent n'est pas la manière la plus difficile de se débarrasser des ces programmes, pour ceux qui en ont les moyens. Le pirate a donc préféré rendre la vie impossible à ses victimes en les obligeant à atteindre un certain score dans un jeu vidéo réglé sur un niveau de difficulté très élevé. Son malware, baptisé *resenWare*, a été repéré par Malware Hunter Team, un site spécialisé dans la traque de ces logiciels malveillants, qui n'avait jamais rien vu de la sorte.



Le jeu auquel il faut jouer est *Undefined Fantastic Object*, un titre japonais sorti sur PC en 2009 dans lequel on tire sur des vagues d'ennemis successives en évitant leur projectiles. Comme on peut le voir sur cette vidéo du jeu en mode « dément », la difficulté choisie par les pirates, le challenge a l'air relevé.

Il faut s'acheter le jeu

Mais avant de réussir à atteindre le score requis, encore faut-il mettre la main sur le jeu: le logiciel malveillant ne fournit pas de copie de *Undefined Fantastic Object*, c'est à la victime de se l'acheter.

Heureusement, les chasseurs de malwares ont trouvé une faille dans ce programme. Le logiciel met en garde ceux qui essaieraient de tricher, affirmant que cela détruira la clé de chiffrement, seul moyen de récupérer les données. Mais ces menaces sont un mensonge. Il est en fait possible de tricher en se rendant dans les fichiers du jeu pour modifier son score afin de dépasser celui que requiert le malware pour récupérer ses données...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Ce malware vous force à jouer à un jeu vidéo pour débloquer votre ordinateur – SFR News*